RASSEMBLEMENT POUR LA RÉPUBLIQUE
et la
PROMOTION DES ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Saint-Pierraises, Saint-Pierrais, Miquelonnaises, Miquelonnais,

Pour la première fois, je sollicite vos suffrages. Depuis ma jeunesse, chacune de mes démarches s'est accomplie au service de la France :

- dans la guerre, pour sa libération,
- dans la vie de la cité, comme maire,
- dans la vie nationale, comme député,
- au service de la République, comme ministre.

Aujourd'hui, je mets mon expérience et mon audience à votre disposition.

Avec moi, pour cette tâche, un homme des îles : Eugène CORMIER.

PAR MON ENGAGEMENT, j'entends :

- **fournir au Président de la République,** avec le R.P.R., le **rempart** dont il a besoin, contre les assauts du collectivisme ;
- **contribuer à la promotion des intérêts de l'archipel** ;
- **répondre**, avec le Rassemblement pour la République, **aux exigences de notre temps.**

∴

En 1974, élisant **le Président de la République**, nous avons fait avec lui un choix de société pour 7 ans. La crise sévère que nous traversons n'autorise pas de bouleversement. Ce n'est pas dans la tempête, au risque de tout perdre, que l'équipage d'un navire doit contester l'action du capitaine dont il a déjà reconnu l'autorité.

Pour en sortir, trois exigences :

- UNION ET SOLIDARITÉ,
- PATIENCE ET CONTINUITÉ DANS L'EFFORT,
- ÉVOLUTION ET NON BOULEVERSEMENT POLITIQUE.

Elles sont niées par le Programme Commun, chef-d'œuvre de démagogie et d'incohérence. En se déchirant sur son contenu, les partis communiste et socialiste nous le démontrent bien. Son application engendrerait, désordre social, perte de nos libertés, appauvrissement économique préjudiciables à la vie nationale, à notre position dans le monde et plus encore à celle des Iles Saint-Pierre et Miquelon grandement menacées par la proximité du Continent Américain (dévaluation rapide du franc).

Ce **REMPART** contre la gauche, avec le Rassemblement pour la République, j'entends le fournir, pour vous, au **Président de la République**, afin de conforter son autorité et son action au bénéfice de chacun d'entre nous.

∴

La départementalisation ne doit pas fournir le prétexte à une application aveugle de mesures réglementaires mais être la source du développement économique et social de l'archipel. **Elle doit être adaptée aux caractéristiques locales sinon elle sera sans signification.**

La promotion des Iles passe par l'établissement et le respect d'un plan de développement et non par des mesures fragmentaires imposées par les circonstances. Sa préparation commandera la consultation et l'approbation des responsables politiques, économiques et sociaux.

Il devra, entre autre, tenir compte :

- **du développement des investissements :**
  - équipements portuaires – quai en eau profonde – aménagement des superstructures – facilités de carénage – port de plaisance;
- **de l'amélioration des liaisons aériennes, maritimes et postales**, vers la France, le continent américain, la desserte des Iles;
- **du soutien des activités économiques :**
  - la pêche, au niveau de la production et de l'exploitation, tant pour Miquelon que pour Saint-Pierre, après la garantie des droits spécifiques des Iles;
  - le tourisme (aide à l'industrie hôtelière – préservation des sites comme celui de l'Ile-aux-Marins) ;
  - l'agriculture et l'élevage (élevage ovin et avicole à Miquelon et poursuite d'expériences pilote en matière d'agriculture);
  - le petit commerce et l'artisanat.
- **de l'amélioration des vies Saint-Pierraise et Miquelonnaise :**
  - en préservant l'enseignement des querelles doctrinales et politiques, dans le respect de la laïcité, c'est-à-dire le maintien de la liberté de choix et du pluralisme contestés par le Parti Socialiste ;

- en favorisant davantage la formation professionnelle et l'amélioration de l'accueil en Métropole pour une meilleure qualification des Saint-Pierrais et Miquelonnais;
- par un développement des échanges sportifs avec les autres départements et la recherche d'une spécificité des Iles (hockey, par exemple), de nature à permettre la participation des jeunes dans les compétitions nationales;
- en complétant l'organisation du service de santé par l'affectation de certains spécialistes, notamment d'un gynécologue.

RIEN, EN TOUT CAS, NE SAURAIT ÊTRE ACCOMPLI SANS QUE SOIT RECHERCHÉ LE JUSTE ÉQUILIBRE ENTRE SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

* * *

Le Rassemblement pour la République veut des objectifs simples et clairs :

- affirmer la primauté de l'homme et de ses droits;
- développer la démocratie par un équilibre plus juste entre l'autorité de l'Etat républicain et la décentralisation des responsabilités;
- garantir le droit au travail par une politique adaptée de l'économie;
- renforcer l'indépendance nationale affirmée par le Général de GAULLE.

* * *

Je n'ai pas établi un catalogue de promesses mais défini le sens d'un combat.

IL EST INDISPENSABLE, POUR LA FRANCE ET DONC POUR LES ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON, QUE CE SOIT UN COMBAT VICTORIEUX.

Le dimanche 12 mars

VOUS VOTEREZ POUR

Hubert GERMAIN

Compagnon de la Libération

Remplaçant Éventuel : Eugène CORMIER

Saint-Pierre. — Imprimerie de la Préfecture.